

CHAPITRE III

Les chapelles de Fuveau. — Saint-Michel. — Saint-Jean-de-Mélessanne. — Les Pénitents — Notre-Dame de Nazareth. — Saint-Roch. — Annexes de Gréasque et de Belcodène. — Le couvent et le quartier du couvent. — Ordres religieux.

Le quartier, le monticule et la chapelle de Saint-Michel sont pleins de souvenirs :

Des gallo-romains y ont vécu, y sont morts, y ont été ensevelis (1).

Après eux, des chrétiens ont pris leur place et, sous la direction des moines de saint Benoît, ont construit des demeures, ainsi qu'un sanctuaire dédié à l'Archange Michel, dont la dévotion fut très populaire en Orient, en Italie, en France, dès les premiers siècles (2)

Ce sanctuaire, cette église de Saint-Michel existait certainement longtemps avant l'an mil, mais en l'état

(1) Conf. chapitre I, pages 5 et 7.

(2) Les Papes firent d'abord bâtir à Rome plusieurs églises en l'honneur de saint Michel, et après l'Apparition du Mont Gargan, en 492, le culte dudit Archange prit partout une merveilleuse diffusion.

actuel des documents, nous ne pouvons préciser la date de sa construction. Au onzième siècle elle était déjà ancienne, comme les chartes de Saint-Victor, citées ailleurs (1), nous le démontrent.

Depuis, la vénération dont on la couvrait a provoqué, plusieurs fois, des réparations importantes, et malgré des remaniements successifs, elle est encore intéressante à étudier avec son orientation, ses fenêtres, son abside. . . .

Par testament du 26 août 1381 « noble Bertroge (?), fils de noble Pierre Gaufridi, coseigneur de Fuveau, faisait legs au luminaire de Notre-Dame, de sainte Catherine et *Saint-Michel* de Fuveau. . . (2) »

Nous continuons à avoir des mentions de Saint-Michel aux XIV^e et XV^e siècles.

Le luminaire du *Corpus Domini* possédait une terre, tout près de ladite chapelle. Un acte du 20 janvier 1474 nous parle d'une cense de deux livres de cire ; et l'année 1500 nous tenons un baïl par le prieur de Fuveau d'un affard de 50 éminades autour de l'église Saint-Michel, obvenu par droit de commis, à la cense de 4 émines de blé (3).

Sous l'administration du cardinal Grimaldi beaucoup de monuments religieux, que les guerres de parti et de religion avaient ruinés, ou qui durent être négligés, abandonnés, à cette triste époque de dissolution générale, furent remis à neuf par ses ordonnances.

(1) Chapitre I, page 10, etc. — Le château d'Arlulfe, à Trets : *Recherches*, p. 58, etc.

(2) Not. Joseph Darbèz à Aix.

(3) Not. Jean Colla, Aix.

Dans la vallée de l'Arc, les ermitages furent à peu près tous restaurés, et pourvus d'ermites, approuvés par l'Ordinaire. A l'instar de Saint-Michel de Trets, de Saint-Jean-du-Puy, à Trets, de Saint-Serf de Puy-loubier, Saint-Michel de Fuveau fut complètement réparé en 1677 (3). Un ermite fut préposé à sa garde. Il s'appellait Tardieu, puis vint frère Michel Vitalis, qui signe souvent des actes paroissiaux, en 1707, 1708 avec Barnabé Reynaud, grand clerc, en 1731, frère Pierre Aymard, enfin en 1744, frère M. Pin.

Aux années 1738, 1739, 1740, etc. c'est frère Joseph Bert, ermite, qui, ami intime du clergé de Fuveau, est presque toujours présent aux cérémonies de l'Eglise. Il accompagne aussi à Gréasque les prêtres de Fuveau qui desservent encore cette localité.

Les paroissiens de Fuveau ont toujours eu une particulière estime pour Saint-Michel. Le curé Car écrivait à la fin de l'année 1722 « que ce lieu avait été préservé de la peste par la grâce de Dieu et le secours de l'Archange Saint-Michel, son patron ».

Ce qui rend encore plus chère cette station de Saint-Michel, c'est son cimetière. Durant des siècles on y a enterré les défunts du pays : les prêtres, les gens de marque, les seigneurs, dans la chapelle ; les autres, autour de ses murs. On sent, en arrivant dans ce lieu saint, en y célébrant la messe, en faisant le tour de ce coin de terre mélancolique, un je ne sais quoi de pénétrant, de mystérieux qui vous envahit, vous tient en silence, vous porte aux réflexions sérieuses.

(3) Arch. comm. — Masse, entrepreneur-maçon et Jacques Vitalis, curé.

Un acte du 30 novembre 1742 nous informe que le cimetière de Saint-Michel venait d'être interdit par Monseigneur de Brancas, et les archives locales nous apprennent que peu à près l'on enterra les morts tout près de l'enceinte du pays, au lieu appelé aujourd'hui la place neuve.

Saint-Michel reste, à cette heure, plus solitaire que jamais. Souhaitons la conservation du monument, le respect des antiquités qui s'y rattachent et même la résurrection des pieux usages qui environnaient sa fête si solennellement célébrée !

Saint Jean-Baptiste (1) appelé saint Jean le moissonneur par les populations rurales, est le saint qui avait le plus de dévôts dans la vallée de Trets. Presque toutes les paroisses possédaient une chapelle dédiée en son nom. Outre son illustre titre de Précurseur, Saint-Jean-Baptiste a sa fête au moment des moissons. Cela paraît aussi expliquer son importance considérable dans ces régions réputées des meilleures pour la production du blé

Les Templiers tenaient une terre au quartier de Saint-Jean-de-Mélessanne, terre qui passa aux Hospitaliers après le Concile de Vienne (1312).

Ces religieux ayant le don d'attirer les défunts autour de leurs églises (2), on comprend aisément que les fidèles de cette partie de la vallée de l'Arc se fissent en foule enterrer à Saint-Jean-de-Mélessanne (3).

(1) Voir chapitre I, p. 4.

(2) Saint-Martin de Vidoles, par l'abbé Chaillan, page 13.

(3) Numa Coste, dans le *Sémaphore* du 14 octobre 1899.

En 1402 ledit sanctuaire est fort fréquenté, et le chemin qui conduit à Saint-Jean se trouve désigné dans un acte d'alors (1) comme un des plus connus.

Le 30 janvier 1403, il y eut une reconnaissance en faveur du prieur de Saint-Jean-de-Mélissanne, terroir de Fuveau, passée chez Jean des Tours à Aix.

Le notaire Darbès (ou Darbèz), à Aix aussi, gardait, de son temps, une autre reconnaissance de la même année, en faveur du même prieur.

Du 10 août 1404, le formulaire de Borrilli nous montre une transaction entre ledit prieur et Trets, sur la dîme.

Les minutes du notaire Fulconis Roubaud, de Fuveau, contenaient, le 20 décembre 1406, un inventaire des biens considérables du prieuré de Saint-Jean-de-Mélissanne, terroir de Fuveau.

En 1424, le 26 décembre, et en 1463, nous avons des reconnaissances et des ventes au prieuré et au plan de Saint-Jean-de-Mélissanne.

L'Archevêque d'Aix, Olivier de Pennart, s'occupe de Saint-Jean-de-Mélissanne en 1469 et fait la collation de ce prieuré.

Chez Jean-François Colla, notaire à Aix, par ledit Archevêque d'Aix, autre collation du même prieuré, en 1471.

Le 14 février 1491, un nouveau baïl est conclu entre Messire Jean de Grangier, prieur du prieuré de Saint Jean-de-Mélissanne et Elzéar Rodulfe, seigneur de Fuveau (2).

(1) Archives municipales.

(2) Archives municipales.

Un registre manuscrit de 1498, appartenant à M. Numa Coste, mentionne le prieuré de Saint-Jean-de-Mélessanne parmi les églises qui doivent payer une taxe au synode, ladite année.

Aux XVI^e et XVII^e siècles il est constamment question, dans les actes municipaux de Fuveau, de la chapelle de Saint-Jean et de la terre du prieuré de Saint-Jean (1).

Enfin dans un volume manuscrit de la bibliothèque Méjanes d'Aix (n^o 1048) il est dit au sujet d'une relation ecclésiastique dans la paroisse de Fuveau vers l'année 1730 « *Saint-Jean-de-Mélessanne* : Le sieur Massie, prêtre, résidant à Aix, est prieur de Saint-Jean-de-Mélessanne. Il est obligé à dire la messe dans son prieuré tous les dimanches et fêtes, depuis la Croix de mai jusqu'à celle de septembre. Il n'en fait rien cependant, et dit que c'est parce que son prieuré n'a presque plus de revenu. Il était affermé, il y a quelques années, six charges de blé. On ne peut guère savoir à présent ce qu'il rend parce qu'il fait valoir la terre par lui-même

L'abbé de Cosnac, par sa sentence de visite, l'a obligé à faire quelques réparations dans la chapelle de ce prieuré, mais cette sentence a été sans exécution pour les principaux articles. »

Le 7 mai 1715, fut célébré dans la chapelle de Saint-Jean-de-Mélessanne, toutes formalités observées, le mariage d'Antoine Reynaud avec Jeanne Décomis.

Le curé Rossolin qui bénit le mariage était l'ami

(1) Cf. notamment un acte communal de 1646.

intime de ces bons paroissiens qui habitaient des fermes de la vallée.

Un autre événement se passa audit Saint-Jean, le 8 septembre 1730. « Par ordonnance du baille de Fuveau, un certain, âgé de 14 à 18 ans, fut enseveli derrière la chapelle, du côté de l'autel, qui est au levant, ayant été trouvé mort dans la rivière de l'Arc, le 6 du présent mois, dont le nom nous est resté inconnu. »

Ce fut Reymonenq, prêtre, secondaire de Fuveau, qui fit la cérémonie.

La Révolution a passé enlevant les quelques revenus de cette antique église.

Elle est encore debout, et on va y dire la messe le dimanche qui suit le 24 juin.

Que les habitants de Fuveau, et surtout que les cultivateurs de ces quartiers respectent tous les souvenirs attachés à ce modeste édicule, plein d'antiquités et de religion !

Gardanne et Trets avaient leurs confréries de Pénitents (1). Il était bien difficile que la paroisse de Fuveau, placée entre ces deux localités, ne fut entraînée à faire une pareille création, surtout avec un curé remuant comme Jacques Vitalis.

Un registre curial du XIX^e siècle veut que *les Pénitents-Blancs de Fuveau aient été fondés en 1648*. Cela est très admissible, mais ce qui est discutable c'est qu'à cette époque même ait été construite la chapelle

(1) Les deux confréries religieuses de Gardanne et de Trets marchaient très bien au commencement du XVII^e siècle, et leurs membres dévoués se réunissaient régulièrement dans leurs chapelles respectives déjà construites.

desdits Pénitents. Nous tenons, en effet, « du 12 avril 1660, une permission originale octroyée par les coseigneurs de Fuveau pour la bâtisse d'une chapelle dans ledit lieu en faveur des Pénitents-Blancs, au choix de M. de Fuveau-Puget (1). »

Cette chapelle fut édiflée dans la rue de l'église, près de la cure, sur l'emplacement d'un casal appartenant aux Puget et loué précédemment à M. de Flotte, prêtre de Roquevaire.

Les Puget, dames et messieurs, sont les protecteurs de la confrérie; et si par leurs bienfaits ils coopèrent à l'érection, à l'ornementation du monument, ils recrutent des membres par la vertu de leur influence. Aussi à la mort de Louis Puget, arrivée en 1680, les Pénitents font éclater leur reconnaissance en lui faisant des funérailles magnifiques. Ils auraient voulu l'ensevelir dans leur chapelle, mais aucune tombe n'avait été préparée.

Peu avant le décès dudit seigneur, la confrérie, déjà florissante, avait jugé à propos de paraître en corps aux cérémonies des enterrements. C'était, d'abord, les membres, puis les amis, les bienfaiteurs qui réclamaient les prières, les bons offices religieux de ces hommes fidèles à leur règlement de pénitence.

Nous les voyons avec édification, en 1677, en 1678, en 1679, aux enterrements de Jacques Bernard, d'Etienne Barthélemy, de Guillaume Barthélemy, de Guillaume Vitalis. Ce dernier avait été leur prier ou recteur durant quelque temps. Aux élections

(1) Archives hospitalières de la famille d'Hupays.

de 1698, c'est Jacques Benoît qui est élu prieur, puis réélu en 1703. Nous trouvons prieur en 1699, Jérôme Barthélemy, en 1705, Claude Blanc, en 1706, Joseph Décomy (avec Jean Constant, sous prieur), en 1708, Jean Fouque, en 1717, le même (avec Claude Bonnefoy, sous prieur), en 1718, Antoine Rey, en 1742, Joseph Bonnefoy, etc.....

Le 11 septembre 1706 « on ensevelit pour la première fois à la tombe des Pénitents Toussaint Barthélemy, âgé d'environ 66 ans, membre de la confrérie ».

Près de la tombe des confrères on creuse les tombes des bienfaiteurs qui, avec empressement, demandent à y être déposés après leur mort.

Anne Blanc y est mise en 1712, et d'autres femmes ou enfants de tout âge la suivent en grand nombre.

Claude Rossolin, après Etienne et Jacques Vitalis, est très dévoué aux Pénitents. Curé de Fuveau, comme eux, il se fait recevoir de la compagnie et assiste aux chants de ses offices.

Pierre Vitalis, prêtre, fils d'Henri Vitalis, notaire, est aussi confrère de la *gazette*, et presque tous les membres de sa répandue et influente famille agissent comme lui.

C'est le moment de l'apogée des Pénitents de Fuveau!

Ils font refaire par Barthélemy la façade— très artistique — de leur chapelle, en 1723.

Le vicaire général de l'Archevêque d'Aix les visitent en 1730, et « trouve tout en règle ». Il est réjoui de voir, sur le catalogue, les noms de tant de travailleurs à côté des noms des seigneurs et des prêtres.

Claude de Faudran, coseigneur, en 1742, Etienne Vitalis, coseigneur, en 1753, Bernardin d'Hupays, en 1771, se font ensevelir à la chapelle des Pénitents.....

Mais, aux années 1742 et 1743, le cimetière de Saint-Michel étant en interdiction, il fallut, pour éviter de porter les morts à Belcodène ou à Gréasque, ensevelir presque tous les défunts du pays aux tombes de la chapelle des Pénitents (1).

Les savonniers de Marseille, les charbonniers, les ménagers du lieu, sont les plus dévôts de la confrérie après 1730 ; et, si en leur vivant, ils viennent prier dans leur chapelle, après leur mort ils ne manquent pas d'y être apportés à peu près jusqu'à la Révolution.

Les femmes, d'ailleurs, savent exciter les hommes dans cette dévotion, et en quantité continuent, comme Rose Barthélemy « morte en 1763 au moment où elle mettait au monde son enfant » à réclamer une place dans les tombes des Pénitents.

L'an 1790, dans la chapelle des Pénitents, 89 citoyens assemblés demandent l'annulation des enchères de la boucherie, votent la liberté des ventes de la viande, et ne veulent plus d'un seul boucher à Fuveau.

Souvent les clubistes, et quelquefois le conseil municipal se réunissent à ladite chapelle, durant la Révolution. Le 3 germinal, an VI, les citoyens de Fuveau y procèdent à la nomination de l'*agent municipal* et y élisent Jean Louis Long.....

(1) Nous avons pu relever, sur l'Etat-civil, 234 noms de défunts déposés auprès de l'autel de cette chapelle. Ces mêmes noms figuraient, d'ailleurs, sur une liste qui, nous affirme-t-on, a été détruite il y a quelques mois, par les démolisseurs dudit monument.

Par délibération du 14 janvier 1809, la chapelle des Pénitents devient boucherie publique, plus tard elle est louée à un tonnelier.

Vers 1818, les Pénitents se reconstituent, et l'office y est de nouveau chanté dans leur chapelle, mais avec beaucoup moins d'éclat que dans les siècles disparus.

Jusqu'à ces derniers temps il y a eu quelques frères Pénitents bien zélés. Aujourd'hui il n'y a plus même de chapelle....

« En 1730 il y avait, hors du village, à une promenade, une chapelle dédiée à la sainte Vierge. Il s'y trouvait quelques fondations C'est le prieuré de Notre-Dame-de-Nazareth, appelé Notre-Dame de Piété (1). Le sieur de Peysonnel, fils d'un des seigneurs du lieu est le recteur de cette chapellenie. Il a demandé que le sieur Félix, curé de Saint-Savournin, en fut pourvu. Le rendement est de six écus, somme bien faible, mais par ailleurs, le titulaire n'est tenu à aucun service (2)».

Cette chapelle était située vers l'emplacement de la mairie actuelle, et ce quartier porte encore le nom de faubourg de Nazareth. Elle n'eut jamais guère d'importance. Bâtie sur le chemin du Tuve et de Saint-Michel, dans un endroit alors inhabité, elle était comme une sorte de halte entre les remparts et le cimetière. Les gens de Fuveau se dirigeaient fréquemment vers ce lieu et sur ce vieux chemin d'Auriol si bien fait pour les promenades tranquilles, ensoleillées.

(1) Ce nom a été donné aussi à une chapelle renfermée dans l'église paroissiale; et la chapelle des Pénitents s'appelait *Notre-Dame de Pitié*, s'il n'y a pas erreur de texte.

(2) Aix. — Bibliothèque Mejanès, Ms. 1048.

Notre-Dame de Nazareth n'existait plus, à la fin du XVIII^e siècle (1), et le 18 pluviôse, an X, le conseil municipal « délibéra de faire planter des arbres le long du chemin jusqu'à la *ci-devant* chapelle ».

Le curé Rossolin avait 80 ans lorsque éclatât la peste de Marseille. Il se dévoua à ses paroissiens de Fuveau en 1720 et 1721, leur donna les meilleurs conseils d'hygiène et surtout les consacra à saint Roch. Brisé par l'âge et la maladie il dut rester un an sans rien faire, et s'éteignit le 30 mars 1722. Il fut enseveli le 31 dans le cimetière de Saint-Michel, au devant de la porte de la chapelle, suivant sa volonté, âgé de 82 ans et accompagné des plus apparents du lieu, consuls et seigneurs, de Monsieur de Saint-Savournin, du F. Léandre, Augustin déchaussé, de Car, vicaire...

« La dévotion des fidèles au glorieux saint Roch, ajoute l'acte que nous copions, aida à préserver les habitants de la contagion ». Aussi en souvenir de ce fait fut érigée la chapelle de saint Roch avec son inscription, la peinture du saint et le portrait des membres de la famille Jourdan.

Honorat Jourdan, consul s'employa, en effet, de son mieux à réaliser les aumônes nécessaires pour ladite action, comme le prouve l'ex-voto de ladite chapelle.

Le soir de l'Assomption, veille de saint Roch, on va chanter le *Salve Regina* dans la minuscule chapelle, et le lendemain on y célèbre la messe. Dans le pays on célèbre de grandes réjouissances en ce jour-là, et de

(1) H. Coulomb troubla le culte, en 1791, dans la chapelle de Nazareth, fut traduit en justice et condamné. — Arch. com.

tous côtés on se rend à la fête civile qui revêt un éclat exceptionnel.

Appartenaient aussi à la paroisse de Fuveau les annexes de Gréasque et de Belcodène (1). Celle-là devint paroisse indépendante en 1775, mais celle-ci resta de Fuveau jusqu'à la Révolution, comme il conste par l'Etat-civil. Et à propos de Belcodène, il faut noter que les conventions de 1295 (2) n'existaient certainement plus entre Aix et Marseille, sous le cardinal Grimaldi, comme, à tort, on l'a prétendu. J. Vitalis et ses successeurs administrent avec suite la chapelle de Belcodène, et nous lisons dans *l'Etat-civil de Fuveau*, l'inscription des actes de ladite annexe sans interruption durant des vingt-cinq ans et des soixante ans.....

Cela n'empêchait pas Gréasque et Belcodène d'avoir un prêtre ou un religieux étranger, le dimanche, mais la charge et le rôle de pasteur était assigné à Fuveau. Aussi, voyons-nous ce dernier aller jusqu'au château de la Pomme administrer des malades, et ensuite enterrer les morts dans le cimetière de Belcodène.

Disons enfin que l'Etat-civil de Gréasque, jusqu'en 1775, et celui de Belcodène jusqu'à la Révolution se trouvent mêlés à celui de Fuveau, autrefois paroisse unique.

Le couvent, le quartier du couvent, la rue du cou-

(1) Ces deux localités formant aujourd'hui paroisses et communes indépendantes, nous n'avons nullement l'intention de les comprendre dans cette Étude.

(2) Belcodène étant sur la limite des diocèses d'Aix et de Marseille devait alternativement appartenir un an à l'un, un an à l'autre.

vent sont bien connus des gens de Fuveau, mais pas plus qu'eux nous ne savons l'origine exacte de ces dénominations. Y a-t-il eu là, autrefois, un vrai couvent ?..

Les documents municipaux nous apprennent que le couvent appartenait à la communauté de sainte Claire, de Marseille. Ils nous renseignent sur les démêlés des consuls avec ces dames en 1651, et les transactions qui suivirent en 1652 et 1660.

En 1670 il avait été question de vendre à la commune la maison du couvent, aux prix de 822 livres, 15 sous, 6 deniers.

Le 5 avril 1672, la municipalité arrenteladite maison du couvent, et comme en 1692 elle était en retard pour son paiement, elle « obtient un sursis pour les dettes contractées envers l'économe des sœurs de sainte Claire ».

En 1700 nous avons une requête pour un nouveau sursis. ...

Finalement le couvent se vendit. Nous y trouvons aujourd'hui des propriétaires qui appellent toujours couvent leur vieille et respectable maison où ont été installées jadis mairie (1) et école.

Rappelons, en terminant cette partie se référant aux choses religieuses du pays, que les Pères Minimes, les Pères de l'Oratoire, les Pères Dominicains ont eu des propriétés à Fuveau. En font foi les quittances trouvées au dépôt d'archives communales.

(1) Arch. com. — Vitalis, notaire, 28 juillet 1704, etc.